



PAR COURRIEL

Québec, le 18 juin 2025

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.098

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 13 juin dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « Obtenir, pour la période la plus récente disponible (idéalement en date du mois de mai 2025), le nombre total de directives anticipées d'aide médicale à mourir (DAAMM) ayant été enregistrées et inscrites au Registre de la RAMQ. Si ces données sont disponibles, je serais également reconnaissant de pouvoir consulter les statistiques des années précédentes, afin de permettre une analyse comparative de l'évolution des enregistrements depuis la mise en place du registre. » (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant au libellé de votre requête. Prenez note que le registre étant officiel depuis le 30 octobre 2024, il n'y a pas encore de comparable avec les années précédentes.

Cependant, vous trouverez sous l'onglet 2 des données que nous avons transmis dans le cadre d'une autre demande d'accès reçue récemment et visant le sujet en question.

... 2

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 3